

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAMORI 20. — N° 7.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana maa 18 Februaire 1871.

PRIX DE L'ABONNEMENT (en francs) :
Un an 10
Six mois 6
Trois mois 3
Un numéro 10 centimes

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (en centimes) :
Les 24 premières lignes 25
Au-dessus de 25 lignes 16
Les annonces répétées septuaginta milles par semaine
gratuitement.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté normal provisoirement au lieutenant de juge — Décisions : portant composition de la liste des avocats ; — autorisant le service de la poste à recevoir et expédier ou franchir les lettres d'avis certifiés ; — carte administrative.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouveaux d'Europe. — Un mois aux environs de Paris (suite). — L'œuvre du grand d'Espagne et de la marine française. — Mouvements de port. — Autours.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
Vu le départ pour France de M. Bult (Léon), lieutenant de juge près le tribunal de Papeete ;
Considérant qu'il importe de pourvoir au remplacement de ce magistrat ;
Vu l'article 41 du décret du 18 août 1868 ;
Sur la proposition du procureur de la République, chef du service judiciaire,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. M. Rœul (Edouard-François-Armand), pharmacien de 2^e classe de la marine, est nommé provisoirement lieutenant de juge près le tribunal de Papeete, en remplacement de M. Bult retournant en France.
Art. 2. L'ordonnateur et le Procureur de la République, chef du service judiciaire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera, publié au *Messenger* et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 15 février 1871.

DE JOUSLAUD.

Par la Commission des Etablissements français de l'Océanie,
L'ordonnateur p. i.,
G. MAURICE.

Le Procureur de la République,
Chef du service judiciaire,
HOLZER.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
Vu l'article 27 du décret du 18 août 1868 sur l'organisation du service judiciaire aux Etablissements français de l'Océanie et aux Etats du Protectorat ;
Vu l'article 10 de l'arrêté du 23 mars 1869 ;
Sur la proposition du chef du service judiciaire,

AVONS DÉCIDÉ ET DÉCIDONS :

Art. 4^{er}. La liste sur laquelle les assesseurs du tribunal supérieur, constitué en tribunal criminel, doivent être tirés au sort, sera composée comme suit :

MM. KULLÉFIS, législateur colonial en retraite ;
GRAFFE, pharmacien ;
KEANE, négociant ;
LAGARDE, conducteur des ponts et chaussées ;
MANSON, propriétaire ;
PATER, id. ;
BAUDR, négociant ;
EDEL, propriétaire ;
THOMAS, négociant ;
THURNOT, id.

Art. 2. Le procureur de la République, chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 15 février 1871.

DE JOUSLAUD.

Par le Commandant Commissaire de la République ;
Le Procureur de la République, chef du service judiciaire,
HOLZER.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
Vu la dépêche ministérielle du 2 août 1870 accordant la franchise aux lettres de ou pour les militaires et marins faisant partie des corps d'armée en campagne ;
Sur la proposition de l'ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDONS :

Art. 1^{er}. La circulaire du 2 août portant franchise aux lettres de ou pour les militaires et marins faisant partie des corps d'armée en campagne est rendue exécutoire dans les Etablissements français de l'Océanie.

Art. 2. En conséquence, et durant le temps de la guerre, le service de la poste est autorisé à recevoir, comme à expédier en franchise les lettres adressées ou provenant de France ou de l'Algérie pour les fonctionnaires, officiers et marins faisant partie de la division mariale de l'Océan Pacifique.

Art. 3. L'ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et en-

registrée partout où besoin sera, insérée au *Messenger* et au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 17 février 1871.
DE JOUSLAUD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'ordonnateur p. i., f. f. de Directeur de l'Intérieur,
G. MAURICE.

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Aviz.

Il sera procédé, le deux mars prochain, au magasin des subsistances de la marine, par les soins de M. le commissaire aux armements, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'une partie de la cargaison de la prison prussienne *Argut*, consistant en :

Effets d'habillement, Cigares,
Meubles, Jouets d'enfant,
Parfumerie, Cogne, genièvre,
Etoffes de laine, Allumettes, bougies, etc.

La vente aura lieu au comptant. Les lots ne seront délivrés que sur la présentation du récépissé constatant le versement au trésor du montant de l'adjudication, ainsi que du droit de 12 p. 0/0 ad valorem qui reste à la charge des acquéreurs.

Papeete, le 17 février 1871.

Le Commissaire aux armements,
EDOUARD.

Vu :

L'ordonnateur p. i.,

G. MAURICE.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FORCE DE RESISTANCE CHEZ LES FRANÇAIS

On lit dans le *Courrier de San Francisco* :

Un journal étranger, très sympathique à la France, la *Revue suisse*, qui avait déjà félicité le gouvernement d'avoir décliné la convocation d'une Constituante et d'avoir déjoué ainsi les projets de Bismarck, tendant à paralyser la défense nationale, de concert avec tous les organes de la réaction, fait un intéressant tableau de la situation actuelle de notre pays comparée à des situations analogues dans le passé. Nous nous empressons de le reproduire :

Le manque d'un gouvernement régulier peut devenir pour les conquérants un grand embarras dont l'histoire même de la France fournit des exemples.

La France s'est déjà trouvée dans une situation analogue.

Edouard III et Henri VI, au XIII^e et au XV^e siècle, ont aussi conquis la France.

Deux fois on a gagné également, dès le début, des victoires éclatantes, et cet anéanti en France toute force de résistance à un degré dont les désastres d'aujourd'hui ne sauraient donner l'idée. Après la bataille de Poitiers, comme après celle d'Azincourt, la France se trouva dans un état complet d'abandon. Les plus belles provinces, les plus florissantes cités tombèrent entre les mains du vainqueur. Les princes et les nobles, qui avaient échappé saisis et sans au combat, s'étaient opposés de se soumettre. Ces vaillants patriotes seuls résistèrent.

On se moquait, en France comme en Angleterre, du roi de Bleis et des pauvres restes de résistance qui se ramassaient derrière la Loire. Aussitôt qu'une troupe apparaissait hors des rares places fortes qui restaient à la France, la déroute était sûrement son partage.

Et pourtant l'Angleterre n'atteignit pas son but. Elle envoya, l'une après l'autre, armée sur armée, jusqu'à ce qu'au bout ses propres ressources manquèrent de se suffire. Alors, dans l'impossibilité de rien arracher à son adversaire dépossédé et appauvri, l'Angleterre fut forcée de dissoudre ses armées. Deux fois Edouard envoya des forces qui étaient capables de gagner de nouvelles batailles de Crécy ; deux fois elles fondèrent comme la neige au soleil sans pouvoir se maintenir avec avantage dans le pays qu'elles avaient traversé sans obstacle. Ce phénomène se reproduisit sous Henri VI. A la fin, l'Angleterre dut évacuer un pays où elle avait obtenu des victoires inouïes, où elle avait essuyé seulement quelques insignifiants et rares revers.

Peu à peu, sans la moindre grande bataille, les Français reprirent possession de tout le pays, et l'Angleterre, après avoir vu le fruit de ses victoires s'échapper de ses mains plutôt qu'il ne lui était arraché par la force, dut conclure la paix et payer les frais de la guerre.

Mais ce n'est pas tout.
Dans ces deux guerres, la France avait contre elle un grand général et un homme d'Etat éminent. Dans la première, les Français avaient bien d'un bon général, dans la seconde, quelques braves capitaines, comme Ligny, et une héroïne insoumise, Jeanne d'Arc, peu d'importance. Charles V était tout juste assez intelligent pour comprendre l'utilité d'une politique constamment temporisatrice et ne pas s'en départir ; et Charles VII, qui à la fin sauva la France, était infirme d'esprit.

Est-ce à remarquer que cette force de résistance passive vint à l'abri de la violence dans les circonstances les plus visiblement défavorables ?

En ce sens, on peut dire que le pays avait été déshérité par la lutte des partis que se livraient d'autres. Dans la première guerre, elle est les convulsions de la conquête ; dans la seconde, elle fut en proie aux divisions éternelles déchirées.

Au milieu de ces troubles, la résistance fut victorieuse, lentement il est vrai, mais plénier.

Depuis cette époque, les circonstances sont assurément bien changées ; mais ce qui reste sans avoir subi de changement, c'est le caractère du peuple français. A l'exception peut-être des Espagnols, il n'y a pas de peuple en Europe qui soit resté aussi profondément identique à lui-même que le peuple français.

Il ne faut pas se laisser tromper par l'apparence. Il est dans sa nature de ne pouvoir rien faire sans beaucoup de bruit et d'ostentation ; mais il n'y a pas de peuple qui souffre avec plus de constance sans crier. Il l'eût bien montré même à une époque plus rapprochée de nous. On peut en trouver rien de semblable à la retraite de Russie et aux campagnes qui l'ont suivie ? De Moscou à Fontenoy, des défaites sanglantes se succédèrent les unes aux autres ; quelques succès rares et étirés furent seulement arrachés à la fatalité qui pesait sur eux, et cependant les soldats français, parfois de jeunes conscrits, résistèrent à tout sans se laisser.

Aucune fuite désordonnée, aucune capitulation ne déshonora la résistance la plus désespérée, et au dernier moment même, ils tinrent bon à Montmirail contre l'ennemi aussi résoluément qu'à nos jours de fortune.

Si, à ce moment, la France n'avait pas été totalement épuisée en hommes et en moyens de défense, les alliés n'en auraient jamais été maîtres.

Mais aujourd'hui déjà, que voyons-nous ? Les Prussiens sont maîtres là seulement où il est présent en maître. Le reste n'est plus qu'un chaos où l'on ne peut rien posséder d'une façon permanente.

Pourtant on s'est passé, les populations se soulèvent, s'arment et s'organisent. C'est un travail lent et difficile dans un pays comme la France et au milieu de la guerre, mais avec le temps il en sortira des résultats inévitables.

Doit-on s'étonner que tous les cœurs soient embrasés de fureur chez un peuple qui, comme le dit Tocqueville, est le plus doux et le plus convaincant de la terre tant qu'on ne le fait pas sortir de son caractère, mais qui est le plus violent du monde quand les passions et la colère le surexcitent ? Les armées allemandes s'en vont en ce moment une tempête dont elles ne se rendent guère compte. L'impudence passagère qu'elles ont trouvée le peuple français après les premiers désastres, les a aveuglées. Elles veulent aujourd'hui tenter l'impossible ; elles y mourront !

NOUVELLES D'EUROPE

(D'après les télégrammes reçus des journaux de Paris)

ANGLETERRE ET PRUSSE.

Londres, 27 décembre. — Il règne ici une grande indignation sur le traitement infligé par les Prussiens à des bâtiments anglais chargés de charbon, et dont les équipages d'une moitié sur le Rhin. On est d'avis que le gouvernement doit immédiatement demander des explications et des indemnités à la Prusse.

Londres, 29 décembre. — Lord Granville a reçu une dépêche du ministre prussien à l'égard de plusieurs bâtiments anglais coulés sur la Seine, déclarant qu'une indemnité pécuniaire sera accordée si elle est demandée, et annonçant que le commandant militaire qui a fait opérer leur destruction a été jugé par une cour martiale et renvoyé du service.

Havre, 30 décembre. — Les troupes allemandes de Rouen ont capturé samedi dernier un autre navire anglais sur la Seine et l'ont coulé.

Londres, 2 janvier. — Bismarck a écrit à l'envoyé anglais que la Prusse est justifiée par le droit des nations de couler les bâtiments anglais sur la Seine. Bien que le paiement offert n'ait pas été accepté, parce qu'il n'était pas accompagné d'excuses, il renouvellerait l'offre avec indemnité.

Londres, 7 janvier. — La presse berlinoise admire le ton modéré avec lequel les Anglais discutent l'affaire des bâtiments coulés sur la Seine.

Londres, 9 janvier. — Le ministre prussien, le comte Bernstorff, a reçu de Bismarck le télégramme suivant :

Versailles, 9 janvier. — Le rapport du commandant allemand à Rouen concernant la destruction de navires anglais chargés de charbon, n'est pas encore arrivé ; mais les faits sont connus. Il est à Granville que nous regrettons que nos troupes, pour conjurer un danger imminent, aient été obligées de couler les navires anglais. Nous admettons réclamation quant à l'indemnité. Si des actes inqualifiables venaient également à se produire, le coupable serait puni.

D'après d'autres explications, il résulte que les bâtiments ont été saisis dans la crainte que les Français ne s'en servent pour débaucher des troupes.

NOUVELLES DIVERSES.

Lille, 21 décembre. — De grandes quantités d'Allemands, malades et blessés, traversent chaque jour Nancy et Toul, venant des armées autour de Paris et de la vallée de la Loire.

Luxembourg, 21 décembre. — La chambre des députés a adopté une adresse dans laquelle elle proclame l'attachement des habitants à la dynastie régnante et ses institutions.

New York, 22 décembre. — Les journaux de Paris annoncent que les Prussiens emploient des balles explosives.

On rapporte que les Prussiens de l'Ouest s'attendent à recevoir à Dieppe des provisions venant de l'Angleterre ; mais la surveillance des croiseurs français a empêché ce plan.

Le général Trochu, après avoir montré aux officiers prussiens prisonniers à Paris les ampoules provisions de bouche et de munitions, les a renvoyés à Versailles.

On a offert une épée d'honneur à Garibaldi ; il l'a refusée, disant qu'il l'accepterait seulement à la fin de la guerre.

Blois, 22 décembre. — La guerre est devenue une suite d'escar-

mouches ; les envahisseurs sont constamment exposés à des coups de main ; leurs soldats sont graduellement détruits, et à mesure que les Allemands diminuent les Français augmentent.

Londres, 23 décembre. — Anvers est encombré de marchandises d'importation, et les autorités sont impuissantes à les abriter. Les quais et les places sont couverts de marchandises qui s'altèrent à l'intempérie de la saison.

L'Austrie, la Prusse et l'Angleterre ont offert chacune un asile au pape. On pense que Pie IX choisira Malte.

Versailles, 23 décembre. — La reine Victoria a envoyé ses félicitations au nouvel empereur d'Allemagne. Bruxelles, 23 décembre. — Les garnisons allemandes de Reims et de Châlons ont été augmentées en raison de l'attitude menaçante de l'armée française qui se trouve au nord de Châlons. On a envoyé en Allemagne contre les dangers les principaux citoyens parce que la ville a refusé de payer les réquisitions exigées par les envahisseurs.

Vienne, 26 décembre. — Un Bismarck pressa la Suisse pour qu'elle observe mieux la neutralité.

Lille, 27 décembre. — Dans le nord et au nord-est, les Prussiens ont fait de lourdes pertes dans les batailles et par les maladies. Les villages sont encombrés de blessés. Un grand nombre d'Allemands souffrent des yeux. A Châlons sur Marne il y a 18,000 malades et blessés prussiens.

Londres, 27 décembre. — Une députation des habitants de Luxembourg a été présentée aujourd'hui au prince Henry pour lui remettre une adresse patriotique. Dans sa réponse, le prince a exprimé sa confiance dans leur courage à défendre les droits du duché. Il a dit qu'il avait fait dans la soirée de leur cause et dans la loyauté des signataires du traité de 1867.

New York, 28 décembre. — Une dépêche de Versailles en date du 22 montre que Paris a conservé une partie de son ancienne splendeur. Les officiers ordinaires se font aussi gaiement qu'auparavant ; les fleurs et les couleurs font le service dans les rues, et les boutiques sont décorées comme de coutume.

Londres, 29 décembre. — On annonce que les Prussiens sont exaspérés à cause des rapports publiés par les correspondants anglais sur leur armée, et en ont renvoyé plusieurs après les avoir maltraités.

Berlin, 29 décembre. — On dit que les prisonniers français du Rhin avaient résolu de se révolter la veille de Noël afin de s'enfuir en France. Le coup a manqué.

Londres, 29 décembre. — Une proclamation a été lancée par le gouvernement prussien, déclarant en état de blocus tous les ports français actuellement occupés au quel se seront plus tard par les forces allemandes. Le port de Kiel est fermé par la glace.

Constantinople, 29 décembre. — La déclaration d'indépendance des Principautés danubiennes a été annoncée ici et a causé une profonde sensation.

Londres, 29 décembre. — Le gouvernement anglais, sur la demande de Bismarck, a autorisé les bâtiments français à passer librement le détroit de la Manche pour aller chercher du charbon à Dunkerque, Cherbourg, Brest et Bordeaux. Le bâtiment a été remis à la charge des officiers de la douane. Le chef a été saisi à bord. Tous les autres après la première nouvelle de cette saisie, demande s'en faite de faire relâcher le bâtiment ; cette demande a été refusée.

Les généraux bloquent la baie de Copenhague.

Rome est à moitié incendié ; il y a beaucoup de dommages.

Le vice-consul de France à Jersey ordonne aux réfugiés français de reprendre immédiatement leur service dans l'armée ; autrement ils seront considérés comme déserteurs.

Londres, 30 décembre. — Lord Granville a reçu une dépêche officielle du gouvernement français à Bordeaux, dans laquelle la France fait connaître sa détermination de ne pas envoyer de délégué à la conférence de paix qui sera tenue à Londres, à moins que le gouvernement anglais ne reconnaisse auparavant la République française. Une dépêche semblable a été envoyée à chacune des autres puissances.

Berlin, 30 décembre. — Les Prussiens envoient maintenant à l'armée la seconde classe de la landwehr, qui se compose des hommes de 42 et 43 ans. On considère cela comme le dernier effort que l'Allemagne puisse faire. Le système de recrutement de l'armée, tout admirable qu'il soit, ne peut empêcher le mécontentement qui existe dans plusieurs parties du pays, et cela malgré toutes les mesures officielles. Le gouvernement, tout en ne montrant aucun signe de découragement, apprécie la difficulté de sa situation. Le premier enthousiasme est passé, et aujourd'hui on désire ardemment la paix.

Les récents officiers présentent les choses en rose, et ne se font pas de renseignements privés que nous savons que les hôpitaux autour de Versailles renferment 18,000 malades et blessés.

Versailles, 31 décembre. — Une contribution considérable a été imposée à la ville de Versailles parce que les autorités n'ont pas fourni les réquisitions demandées par les Allemands.

L'oppression des correspondants des divers journaux est pire que jamais, et la moindre plainte exprimée par eux est immédiatement consignée. Le général Falkenstein a saisi tous les journaux dans qui traitent dans son district.

Bordeaux, 31 décembre. — On dit que la cavalerie prussienne est aujourd'hui presque sans utilité, depuis les dernières échecs, parce que les chevaux ne sont pas forcés à glacer. Par suite du temps et de la difficulté de garder leurs communications couvertes, les Prussiens ont beaucoup de rétrograde dans leurs mouvements.

Londres, 1^{er} janvier. — Un corps de 12,000 volontaires a été formé dans Paris. Tous ont juré de percer les lignes prussiennes et d'aller faire des levées en province.

Londres, 2 janvier. — Les députés de M. Gladstone ont signé une pétition dans laquelle ils lui demandent de donner sa démission, parce que sa politique les a réduits à la misère.

Versailles, 3 janvier. — La Seine est gelée suffisamment pour porter les hommes et les canots.

Luxembourg, 3 janvier. — Le roi de Hollande a lancé un proclamation aux habitants du Luxembourg, leur promettant son attachement invariable et les rassurant sur le maintien de l'indépendance du duché, qui est sous la sauvegarde, fait-il observer, des principales puissances de l'Europe.

Versailles, 3 janvier. — La bibliothèque de l'école de Saint-Cyr a été envoyée en Allemagne.

Londres, 9 janvier. — Les résidents allemands à Marseille ont envoyé une lettre au maire de la ville, lui exprimant leur indignation contre le caractère barbare de la lutte et lui demandant la fin de cette abominable guerre.

Prix du billet : 1 franc.

Table des personnes qui ont fait des dons pour cette Loterie.

M ^{me} Marie Lequellier, à bureau en velours.....	20
M ^{me} Lequellier mère, 1 d'ancien chapeau.....	20
M ^{me} Marguerite Lequellier, 1 corset en p ^u	10
Anonyme, 1 paire de bas.....	10
Anonyme, 1 petite boîte de coquillages.....	3
Anonyme, 1 perle fine.....	3
Anonyme, 1 robe.....	45
Un officier de marine, 1 paire d'argent en or.....	10
M. Mercier, 1 belle 1 ^{re} corbeille.....	25
Anonyme, 1 robe.....	25
Anonyme, 1 tabouret de cheminée en or.....	45
M ^{me} Berthe Gooding, 1 baguette en or.....	10
M ^{me} Berthe Gooding, 1 mouchoir en dentelle.....	10
M. Maloué, 1 paire bracelets en or.....	10

Les lots non réclamés dans le mois qui suivra le tirage de la loterie seront vendus aux enchères publiques; au profit des blessés des armées françaises de terre et de mer.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du vendredi 10 au jeudi 16 février 1874 inclus

--- PAUVRES DE COMMERCE ENTRAÎNÉS.

NAVIRES DE GUERRE SORTIS.

15 février. Aviso français à hélice *Lamotte-Fignat*, commandé par M. Janet, sergent-major de vaisseau, ail. 8 Saïgon; 15 passage; MM. de la Roche, capitaine d'artillerie, Buit, majorité, et 18 élèves; 82 hommes d'équipage.

16 février. Frégate française à vapeur *Flora*, portant le pavillon de M. le contre-amiral de Lapelin, commandé par M. Juin, capitaine de vaisseau, ail. à Moscou; 401 hommes d'équipage.

SAVINGS BY COMBINED SOLIDS
Percent Sludge to 28 in. can be

12 février. Gôl. du Protect. *Fauste*, de 48 ton., cap. Smith, all. à Niau; 3 passag. indigènes.
13 février. Côte du Protect. *Elgèn*, de 42 ton., cap. P. Falconer, all. à Rataia.

BATTIMENTS SUR RADE.

7 Jonquier, Transport français à voiles (Cielvit), commandé par M. Giffereux Freydet, Lieutenant du vaisseau.
8 Jonquier, Avion français à hélice (Mascotin), commandé par M. Poulhier, capitaine de croisière.

RE COMMERCIAL

- 21 décembre 1871. Brigadier, Argente, de 220 lins, cap. Proust.
22. Trois brigades, 120 lins, cap. Proust.
- 30 Janvier. Brig.-França Wanders, de 223 lins (prise prussienne).
- 22 Janvier. Brig. anglaise Aïda, de 198 lins, cap. Edward.
- 31 Janvier. Brig. anglaise Ténor, de 212 lins, cap. Proust.
- 1 Février. Brig. anglaise Schellong, de 212 lins, cap. Mophen.
- 5 Février. Cabot de Protex. Mary, de 144 lins, pat. Teou.
- 6 Février. Gôrl. du Protect. Anse, de 141 lins, cap. McMillan.
- 6 Février. Gôrl. anse de Protex. Argente, de 138 lins, cap. McMillan.
- 11 Février. Gôrl. de Mushana Tenorproctora, de 80 lins, cap. Barff.
- 12 Février. Gôrl. du Protect. Favourite, de 83 lins, cap. T. Falconer.
- 12 Février. Gôrl. du Protect. Arrière, de 21 lins, pat. Nô.
- 12 Février. Gôrl. du Protect. L'Arrière, de 19 lins, cap. Doem.
- 15 Février. Gôrl. du Protect. Devil, de 21 lins, pat. Prou.

Le n° 2 du *Bulletin officiel* des Etablissements, année 1870, a paru aujourd'hui, et se trouve en vente à l'imprimerie du gouver-

CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1874

CALENDRIER DE L'AMITIÉ POUR L'AN 1987

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Au nom du peuple français, la loi et justice

As noted in the previous paragraph, the *Journal* is not a journal in the traditional sense of the word. It is a journal in the sense that it is a record of events, but it is not a journal in the sense that it is a record of the thoughts and feelings of the author. It is a journal in the sense that it is a record of the events that have taken place in the world, but it is not a journal in the sense that it is a record of the events that have taken place in the mind of the author. It is a journal in the sense that it is a record of the events that have taken place in the world, but it is not a journal in the sense that it is a record of the events that have taken place in the mind of the author.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra, que le mardi vingt et un Janvier mil huit cent soixante et onze, à midi, il sera procédé, par autorité de Justice, à Papete, chez Napoïtoa, dans la maison qu'il habite le sieur Axel Heibstein, teneur, à la vente des encombres d'objets qui consistent, savoir : Tables, lits, chaises, armoire, outils de teneur, barils, etc., etc., etc.

Le tout sera payé comptant.

22-1015-1

HOTEL DE PHILADELPHIE

PHILADELPHIA HOTEL.

M. A. Bouchard prévient le public qu'il tient une pension bourgeoise sur un pied tout à fait nouveau à Tahiti, et qu'il fera tout son possible pour satisfaire ses clients.

Mr. A. Bouchard begs to inform the public and all his friends that he keeps a first class boarding house, and that he will do his utmost for all his customers. — 25-1867-1

LES SOUSSIGNÉS ONT L'HONNEUR DE PRÉVENIR
messieurs les colons qu'ils achèteront tout le coton qui leur sera offert, à des prix raisonnables et au comptant.

HEUEL, SMIDT et al.

TE FAATE NEI NA TAATA I PAPAI HIA TE IOA I
 euro ao, tau taata fere hon raa fano i te arua ra. o Peline Pologne, oia hoi te
 puruma ori rae; e e hon raa e te mau vaai atoa i afai hia mai la raa ra, na nia
 i te hon ao mailai e te auferi au hoi i te moai i reira ra.

Arise va o Petite Pologne. Oia hai te Forumu oia raa.

AVIS.

Le soussigné devant prochainement quitter le pays, invite toutes les personnes qui ont des comptes à régler avec lui à vouloir bien se présenter avant le 31 mars prochain.

Papeete, le 15 février 1871.

C. THUNOT.

VEENTE OF LOCATION DE TERRES.—HOO BAA E TE TARAHU BAA VENU

L'indigène Tutahoron a Teno, dit-on, à Paré, est dans l'intention de vendre à M. John Miller la moitié de la terre Paure, sise dans le district de Paré, quartier de Faustau, et décrite sous le n° 39.

L'indienne Pouauto Tolno a **Te opua nel te vahine ro**
 Pouauto, Jemouard à Banoari nel Pouauto Tolno a Pouauto, e ha

Papeari, i te hō atu na M^hri Salomon
eio tot. Arifimāna e Tepas, i te mau de
na na o Motuli i, Motuli 2, Tereva
Vaihaiu, Taueha, Tevapiu e o Va
hinatani, te vai anei i te mataina
i Papeari, tōmē hia i te mataina
to lo e te mau iue i pōhe anei,
mari mai i tona hia i to, i te pū